



Janvier 2015

# **Résultats technico-économiques des fermes en système fourrager à dominante herbagère et à faible usage d'intrants**

Résultats 2013/14 – 34 fermes

Action financée par :



## **Sommaire**

1. Rappel des objectifs de l'étude
2. Choix des échantillons comparés
3. Une surface similaire mais un assolement très différent
4. Une quantité de lait vendu moindre
5. Un atelier lait plus performant au niveau économique grâce à la maîtrise des charges opérationnelles
6. Des charges de structures équivalentes aux 1000 litres
7. Répartition du produit et importance de la SFEI
8. Les résultats économiques globaux très favorables aux systèmes herbagers
9. Conclusion

Cette étude ne serait possible sans l'aimable contribution des éleveurs du Cedapa qui tous les ans nous mettent à disposition leur bilan comptable.

## **1. Rappel des objectifs de l'étude**

L'étude économique menée par le Cedapa depuis plusieurs années permet de suivre les évolutions des fermes engagées dans la voie d'une agriculture plus durable. Cet observatoire technico-économique compare leurs performances à celles des exploitations moyennes du département, données fournies par le CER Côtes d'Armor.

Les exploitations du Cedapa sont caractérisées par un système économe et autonome en intrants. En élevage laitier, ces systèmes reposent sur l'optimisation de la ressource fourragère grâce au pâturage. Ils sont ainsi appelés « système herbager ».

Quel intérêt ?

Dans un contexte de forte volatilité des prix agricoles et de disparition des quotas, il est primordial pour les éleveurs d'avoir du recul sur l'adaptation de leur système. Quel est la résilience de mon exploitation ? etc.

Ces références sont également essentielles pour faire la promotion d'un tel système, mais aussi pour accompagner des éleveurs qui souhaitent évoluer vers le système herbager.

## **2. Choix des échantillons comparés**

En 2014, nous avons analysé les documents comptables de 34 exploitants. La participation à cette étude se fait sur la base du volontariat et nous n'avons en aucun cas sélectionné les fermes sur leurs performances économiques.

La production de lait est l'activité principale pour 33 des 34 exploitations laitières : elle représente plus de 60 % du produit brut.

Sur l'ensemble des fermes restantes :

- 10 fermes sont en agriculture biologique ;
- 3 fermes ont moins de 12% de maïs dans la SFP
- 8 fermes ont entre 12 et 18% de maïs dans la SFP ;
- 4 fermes ont entre 18 et 28% de maïs dans la SFP ;
- 8 fermes sont en début de réflexion par rapport à la mise en place d'un système herbager et ont plus de 28% de maïs dans la SFP.

Afin de comparer les fermes « type » Cedapa sur la même base du prix du lait que la moyenne départementale, l'échantillon « Cedapa lait herbager » regroupe les 11 fermes qui répondent à ces trois critères : moins de 18 % de maïs dans la SFP, plus de 60 % de leur chiffre d'affaire venant de l'atelier lait et vendant leur lait en conventionnel.

Il nous semblait cependant intéressant de garder deux autres catégories pour comparaison :

- les fermes ayant entre 18 et 28% de maïs dans la SFP, transition vers un système économe et autonome et objectif visé par la MAE SPE 28% ouverte dans la nouvelle programmation PAC 2015. Elle sera appelée « Cedapa 28% » ;

- l'échantillon plus large « *Moyenne Cedapa* » regroupant les 25 fermes ayant moins de 28% de maïs dans la SFP ; les 8 fermes restantes n'étant pas représentatives d'un système herbager autonome et économe.

Nous allons comparer dans la suite de cette étude les chiffres économiques de nos trois échantillons (*Cedapa lait herbager*, *Cedapa 28%* et *Moyenne Cedapa*) à la tendance départementale laitière, grâce aux données issues de l'étude tri annuelle du Centre d'économie Rurale des Côtes d'Armor portant sur 489 exploitations spécialisées en lait (Septembre 2014 – clôture 1er trim. 2014).

### **3. Une surface similaire mais un assolement très différent**

	<b>CER</b>	<b>Cedapa lait herbager</b>	<i>Cedapa 28%</i>	<i>Moyenne Cedapa</i>
Nombre d'élevages	<b>489</b>	<b>11</b>	4	25
Clôture	<b>31/03/2014</b>	<b>mixte</b>	<i>mixte</i>	<i>mixte</i>
SAU	<b>77.4</b>	<b>67.2</b>	98.3	71.7
UTH familiaux	<b>1.74</b>	<b>1.4</b>	1.8	1.5
SFP	<b>56</b>	<b>58.8</b>	79.6	62
SFP/SAU	<b>72%</b>	<b>88</b>	83	87
Dont maïs	<b>25</b>	<b>8</b>	18.6	8
% maïs / SFP	<b>44</b>	<b>13</b>	24	13

Les fermes du Cedapa sont des fermes peut-être légèrement plus petites que la moyenne départementale, avec une SAU de 70 ha mais avec une main d'œuvre ramenée à la surface équivalente.

Cependant, les éleveurs du Cedapa ont une utilisation du sol très différente de la tendance départementale :

- La surface fourragère principale représente 88 % de la sole des exploitations du Cedapa alors qu'elle n'atteint que 72 % dans la moyenne du CER.
- Dans cette surface fourragère, les éleveurs du Cedapa consacrent en moyenne 13 % de cette surface au maïs, comparé à 44 % dans la moyenne du CER ; le reste étant principalement en herbe.

Il est intéressant de noter que l'échantillon « *Moyenne Cedapa* » est équivalent à l'échantillon « *Cedapa lait herbager* » d'un point de vue structurel, contrairement à la catégorie « *Cedapa 28%* » qui est en changement de système.

De là, nous pouvons faire le postulat que nous comparerons par la suite deux systèmes de production très différents (CER et Cedapa lait herbager), à structure équivalente. L'échantillon Cedapa 28% permettra de noter les différences lorsque le système de production n'est pas encore abouti.

#### **4. Une quantité de lait vendu moindre**

	<b>CER</b>	<b>Cedapa lait herbager</b>	<i>Cedapa 28%</i>	<i>Moyenne Cedapa</i>
Lait vendu	<b>441445</b>	<b>290218</b>	418806	294183
Lait vendu/UTHf	<b>253704</b>	<b>213893</b>	268294	196122
Lait produit	<b>454343</b>	<b>304193</b>	430922	308298
Nombre de VL	<b>60</b>	<b>52</b>	68	55
UGB	<b>88</b>	<b>79</b>	95	80
Chargement/SFP	<b>1.6</b>	<b>1.4</b>	1.2	1.3
Lait produit / vache	<b>7531</b>	<b>5748</b>	6247	5605
Lait produit / ha SFP	<b>8115</b>	<b>5141</b>	5506	4939

La quantité de lait, qu'elle soit produite ou vendue, dans les fermes du Cedapa est inférieure de 35 % à la moyenne du CER. Pour ce faire, le niveau d'intensification des fermes du Cedapa est inférieur : un chargement inférieur et une production par vache diminuée de 35%.

A noter que l'échantillon Cedapa 28% a une production de lait produit / vache supérieure à celle de l'échantillon Cedapa lait herbager, ce qui est cohérent avec la part de maïs dans la SFP.

#### **5. Un atelier lait plus performant au niveau économique grâce à la maîtrise des charges opérationnelles**

	<b>CER</b>	<b>Cedapa lait herbager</b>	<i>Cedapa 28%</i>	<i>Moyenne Cedapa</i>
Produit lait	<b>166 000</b>	<b>107 945</b>	152 217	112 564
Prix du lait	<b>375</b>	<b>370</b>	362	383

Charges opérationnelles de l'atelier lait / 1000 litres vendus	<b>68 680</b>			
Coût alimentaire VL/1000 l vendus	<b>103</b>	<b>67</b>	54	57
Coûts des concentrés total/1000 l produits	<b>65.1</b>	<b>42.1</b>	45.8	31.0
Coûts des fourrages / 1000 l vendus	<b>36</b>	<b>30</b>	33.6	31
Coût SFP à l'ha	<b>343</b>	<b>159</b>	212	161
Coût de l'herbe / ha	<b>170</b>	<b>119</b>	115	120
Coût du maïs / ha	<b>562</b>	<b>539</b>	568	549
Frais d'élevage / UGB	<b>266</b>	<b>172</b>	152	162
Frais d'élevage totaux	23 405	13 665	14 488	12 942
Frais véto/UGB	61	41	53	42

Alors que le produit lait des éleveurs en système herbager est inférieur de 35 % à la moyenne du CER, puisque ceux-ci vendent moins de lait, les charges opérationnelles de l'atelier lait des éleveurs du Cedapa sont inférieures de 32 % par rapport à la moyenne du CER.

A noter que l'échantillon « Cedapa 28% » a un produit lait qui se rapproche de celui du CER. A l'inverse, peu de différence et notamment en termes de prix du lait pour l'échantillon Moyenne Cedapa qui inclue pourtant 10 fermes en agriculture biologique.

Ceci s'explique tout d'abord par la forte diminution du coût alimentaire permis par les systèmes herbagers : il s'élève à 65 €/1000 l vendus chez les éleveurs du Cedapa alors qu'il atteint 95€/1000 l vendus, soit une différence de 35 %. Si on compare aux résultats économiques de l'année passée, l'écart de coût alimentaire entre le Cedapa et le CER se maintient à 30 € de différence.

Cet écart est dû au fait que l'herbe coûte moins cher que le maïs à l'ha : les charges liées à la surface fourragère s'élèvent à 184 € à l'ha chez les éleveurs herbagers alors qu'elles s'élèvent à 332 € à l'ha dans la moyenne du CER. De plus, l'herbe étant naturellement équilibrée en azote grâce aux légumineuses, les éleveurs du Cedapa achètent donc moins de soja.

Les frais d'élevage<sup>1</sup> sont également inférieurs chez les éleveurs herbagers : ils s'élèvent à 199 €/UGB dans notre échantillon comparé à 256 €/UGB au CER. La stratégie des éleveurs herbagers vise à réduire les charges sur tous les postes.

## **6. Des charges de structures équivalentes aux 1000 litres**

	<b>CER</b>	<b>Cedapa lait herbager</b>	<i>Cedapa 28%</i>	<i>Moyenne Cedapa</i>
<b>Charges de structure totales</b>	<b>114299</b>	<b>81844</b>	<b>95487</b>	87479
<b>Charges de structure par ha SAU</b>	<b>1476</b>	<b>1218</b>	<b>971</b>	1220
<b>Charges de structure/ 1000 l vendus</b>	<b>258.9</b>	<b>296.6</b>	<b>226.1</b>	297
Frais financiers	6339	6311	5948	5722
Amortissements	33334	28013	27450	27654
Amortissements/1000 l vendus	75.51	96.52	65.54	94.00
<b>Charges de mécanisation /ha</b>	<b>596</b>	<b>546</b>	<b>522</b>	573

Les charges de structures sont plus importantes dans l'échantillon CER, notamment à cause du fait que ces exploitations ont différents ateliers : lait, cultures et parfois taurillons engraisés. Cependant, la quantité de lait étant supérieure, elles pèsent autant dans le coût de production du lait.

<sup>1</sup> Les frais d'élevage incluent les frais vétérinaires, les frais de reproduction, l'achat de paille, le contrôle laitier, le GDS, le matériel de traite et tous les achats et services directement imputables à l'atelier lait.

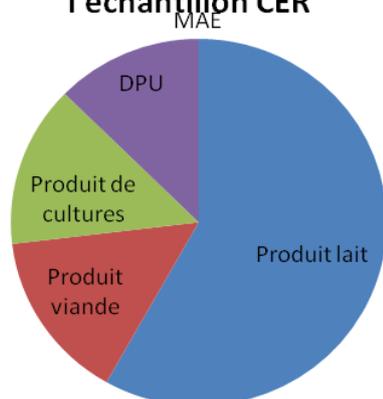
## 7. Répartition du produit et importance de la SFEI

Les fermes herbagères ont globalement un produit d'activité moins important dû au moindre produit lait ainsi qu'à la quasi absence des cultures de vente de l'assolement.

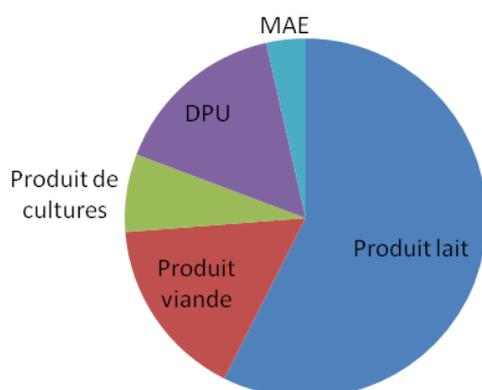
Le montant des DPU est équivalent mais les fermes herbagères bénéficient en plus de la mesure agro-environnementale « Système Fourrager Economie en Intrants » reconnaissant le bienfait de ces systèmes sur l'environnement. Les diagrammes ce produit d'activité, sans pour autant qu'il atteigne le niveau des exploitations moyennes. Cette aide, équivalente à 5 % du produit, est garante de la pérennité des exploitations herbagères.

	<b>CER</b>	<b>Cedapa lait herbager</b>	<i>Cedapa 28%</i>	<i>Moyenne Cedapa</i>
Produit lait	165348	107945	152217	112564
Produit viande	35359	27393	33736	26847
Produit de cultures	29288	4209	15401	5773
DPU	27078	23346	31328	26152
MAE	1560	8018	446	6289
Autres	1828	4573	976	5698
<b>Total</b>	<b>260460</b>	<b>175485</b>	<b>234106</b>	<b>183322</b>

Répartition du produit d'activité dans l'échantillon CER



Répartition du produit d'activité dans l'échantillon CEDAPA lait herbager



## **8. Les résultats économiques globaux très favorables aux systèmes herbagers en 2013**

	<b>CER</b>	<b>Cedapa lait herbager</b>	<i>Cedapa 28%</i>	<i>Moyenne Cedapa</i>
EBE	85928	73128	93584	76515
<b>EBE / 1000 l vendus</b>	<b>194.65</b>	<b>256.5</b>	<b>223.4</b>	260
Résultat courant	46459	39750	60982	43947
<b>Résultat courant par actif familial</b>	<b>26715</b>	<b>28756</b>	<b>38471</b>	29298
<b>RC / 1000 l vendus</b>	<b>105.24</b>	<b>131.6</b>	<b>149.5</b>	149
Annuités	37473	73128	93584	35775
Annuités par actif familial	21536	54847	57323	23850

L'EBE global des systèmes herbagers est nettement supérieur à la moyenne départementale du CER en 2013. Le résultat courant aux 1000 litres de lait est supérieur de 56 € dans les systèmes herbagers. En 2013, le résultat par actif de l'échantillon « Cedapa lait herbager » est supérieur de 36 % au résultat de l'échantillon du CER, ce qui représente la différence la plus importante depuis 5 ans.

## **9. Conclusion**

En 2013, la combinaison entre un prix du lait assez faible, notamment en début d'année 2013, associé à des prix du soja qui ont augmenté a favorisé la stratégie d'autonomie et d'économie des éleveurs du Cedapa.

Ainsi, le passage d'un système très dépendant à un système autonome permet de pérenniser les exploitations laitières bretonnes dans la durée. Avec la fin des quotas laitiers et la grande incertitude qui pèse sur les évolutions de prix internationaux, il est primordial que les éleveurs limitent les risques en réduisant leurs charges.